

## **Extrait du Registre des Délibérations**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Séance du mercredi 16 décembre 2020 à 18 heures**

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 9 décembre 2020, s'est réuni salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Pascale Douineau, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Eric Alagon, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, Emilie Cerisay, Christophe Couic, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Arnaud Le Penneec, Pierre Guillon, Eric Saintilan, Sonia Ollivier, Michel Tobie, Anne Daniel, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou  
Sylvana Macis a donné pouvoir à Patrick Tanguy  
Sylvain Victorin-Savin a donné pouvoir à Anne Daniel

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard JAMBOU

## **32. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE QUIMPERLE ET L'ASSOCIATION « GENERAL DE GAULLE : SOUVENIR ET FIDELITE » ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

### Exposé :

La Ville de Quimperlé est engagée dans une démarche de développement d'une politique culturelle visant à aller à la rencontre des publics de manière à ouvrir l'accès à la culture au plus grand nombre de Quimperlois.

L'association « **Général de Gaulle : souvenir et fidélité** » a pour objectif de transmettre les valeurs et idées de l'homme d'État, d'expliquer ce qu'il a fait. L'association souhaite analyser l'action de De Gaulle par rapport à aujourd'hui et inscrit sa réflexion dans le cadre de la société actuelle.

La Ville de Quimperlé soutient l'association afin de célébrer l'année « de Gaulle » en l'accompagnant à travers l'organisation d'une exposition sur la vie du Général de Gaulle, "Charles de Gaulle 1890-1970", **du 16 au 21 juin 2021 au Présidial.**

Elle est organisée à l'occasion du 50ème anniversaire de son décès, du 80ème anniversaire de l'Appel du 18 juin 40 et du 130ème anniversaire de sa naissance. L'exposition est menée par l'association en collaboration avec la Fondation Charles de Gaulle.

A ce titre la Ville de Quimperlé met à disposition gracieusement le Présidial, contribue à la réalisation de supports de communication en lien avec l'exposition et propose une subvention exceptionnelle de 300€.

L'association « Général de Gaulle : souvenir et fidélité » s'engage à accueillir les publics tous les jours de 14h à 19h et à mener des actions de médiation auprès des publics scolaires le temps de l'exposition au Présidial.

### Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association
- d'autoriser Monsieur le Maire à octroyer une subvention exceptionnelle de 300 €

*Avis favorable de la commission culture et patrimoine du 14/10/20*

*Avis favorable de la commission « finances, évaluation des politiques publiques et administration générale » du 9 décembre 2020*

P.J. : convention

Décision : **Adopté à l'unanimité 3 abstentions).**

Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ



Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le

ID : 029-212902332-20201216-32161220-DE

